

LOGEMENT, DES VULNÉRABILITÉS PLURIELLES.

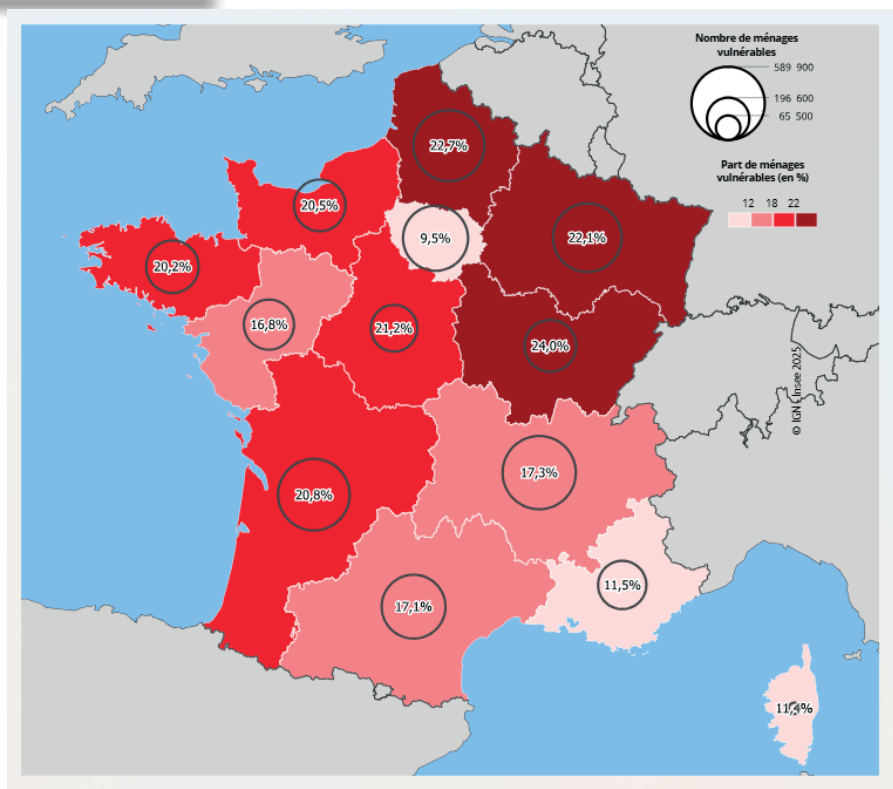
INTRODUCTION

La 45^e rencontre thématique traitera du logement sous le prisme des différentes formes de la vulnérabilité : énergétique, climatique et sociale. Les présentations des travaux et des outils d'aide à la décision élaborés par les chercheurs et les observateurs permettront d'aborder les questions d'adaptation des logements face aux mutations démographiques, environnementales et économiques

- 1 – « De mauvaises performances énergétiques pour 4 logements sur 10 »
- &
- 2 – « Près d'un ménage sur quatre en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement »

Jérôme Fabre, Insee Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, en 2022, un million de résidences principales ont un diagnostic de performance énergétique (DPE) classé E, F ou G, soit 42 % des résidences principales de la région. Il s'agit de la 3^e part la plus élevée de France de province. En l'absence de rénovation, ces logements, la loi Climat et Résilience les soumet à des interdictions de mise en location entre 2025 et 2034. Le parc privé, plus ancien que le parc social, est davantage concerné. Le plus faible niveau de vie des propriétaires de la région peut représenter un frein à la rénovation, malgré les aides. Au sein de la région, les territoires ruraux sont particulièrement concernés par les faibles performances énergétiques (nord de l'Aisne, est de la Somme). Bien que globalement plus épargnées, les zones urbaines (Lille, Amiens, agglomérations du littoral, bassin minier...) présentent un volume conséquent de logements à rénover.



En 2021, la moitié des ménages français consacrent plus de 4,6 % de leur revenu aux dépenses énergétiques liées au logement. Ceux qui y consacrent au moins le double (9,2 %) sont considérés

Lecture : 22,7 % des ménages de Hauts-de-France sont vulnérables, soit 554 000 ménages.
Champ : Ensemble des ménages ayant un revenu positif au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine
Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

comme vulnérables, soit 554 000 ménages des Hauts-de-France. Cela représente 22,7 % des ménages de la région, une proportion nettement plus élevée qu'en France métropolitaine (17,4 %). Cet écart s'explique principalement par des revenus plus faibles qu'ailleurs. À cette difficulté s'ajoutent souvent des logements plus anciens, moins isolés et par conséquent plus énergivores. La vulnérabilité énergétique touche très

fortement les personnes seules, en particulier les plus jeunes, aux revenus très faibles, et les plus âgées, pour qui la taille et la qualité du logement jouent défavorablement. À l'échelle locale, la vulnérabilité concerne plus souvent les ménages des arrondissements les moins urbanisés, du Montreuillois à la Thiérache.

3 – « Se chauffer et s'éclairer. Consommation d'énergie et inégalités sociales »

Rémy Caveng, Université de Picardie Jules Verne

Une des hypothèses structurantes qui a guidé la recherche présentée ici sur la consommation d'énergie a consisté à poser que la socialisation primaire, en premier lieu, et secondaire, ensuite, ont des effets durables sur les habitudes de vie comprises comme le résultat de la rencontre entre des dispositions et des contextes d'action constitués de contraintes (matérielles, temporelles, relationnelles...) et de ressources. On pose ainsi la question des conditions sociales de possibilité de l'acquisition, ou non, de dispositions portant à construire des habitudes d'attention aux consommations énergétiques et à leurs conséquences. On dégage ainsi quatre ensemble de pratiques cohérentes correspondant à deux types spécifiques d'apprentissage ainsi qu'à des positions sociales définies par le rapport entre capital culturel et capital économique.

Dans un second temps, on s'intéresse à l'intérêt et aux usages projetés d'un compteur connecté censé permettre un meilleur suivi et un meilleur contrôle des consommations. On a cherché à identifier les déterminants sociaux de la propension à s'intéresser (ou non) au dispositif et à en projeter (ou non) des usages. Se dégagent alors trois polarités faisant système associées à des propriétés sociales marquées. On propose enfin une approche décisionnelle permettant d'isoler les effets de différentes variables afin d'identifier celles qui ont le plus de poids et donc de cibler les groupes sociaux les plus rétifs à ce type de dispositifs.

4 – « Geodip : cartographier la précarité énergétique à l'échelle locale »

Thomas Frey, RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement)

Geodip est un outil de prédiagnostic de la précarité énergétique. Il est piloté par le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement (RARE) pour le compte de l'ONPE. Le RARE s'appuie sur l'expertise de son réseau, impliqué au niveau national en matière d'observation territoriale, et travaille sur Geodip depuis 2023.

La précarité énergétique est définie comme la difficulté qu'a un ménage à se chauffer. Sur Geodip, nous utilisons le calcul du taux d'effort énergétique comme indicateur, bien qu'il en existe d'autres. Cet indicateur correspond au rapport entre les dépenses énergétiques du logement et les revenus disponibles du ménage. Les résultats sont diffusés à différentes échelles territoriales, de l'IRIS au niveau national.

L'outil est disponible sur le site : <https://geodip.onpe.org>

Au-delà des différents indicateurs présents, l'outil permet de créer des tableaux de bord partageables ainsi que l'export de données. Il est gratuit pour les utilisateurs éligibles :

collectivités, acteurs locaux et nationaux de la précarité énergétique, observatoires régionaux, etc.

N'hésitez pas à le tester et à nous faire part de vos retours ou questions (geodip@rare.fr). De futurs développements sont prévus, ainsi que la publication d'un nouveau millésime de données (millésime 2023).

5 – « Vieillesse dans l'habitat social : la perception et les enjeux de bailleurs sociaux du Département du Nord »

Marion Ille-Roussel, Université de Lille

Les bailleurs de logements sociaux du département du Nord et du territoire national sont confrontés dans leurs activités de gestionnaires et constructeurs à la vieillesse des locataires. En effet, les locataires de plus de 60 ans représentent plus de 30 % des détenteurs de baux. Ces acteurs de l'habitat ont pris conscience autour des années 2000 du vieillissement des locataires de leur parc familial au travers des campagnes de rénovation et des changements législatifs successifs. Ils perçoivent les personnes âgées comme des locataires légitimes du parc car vulnérables en raison de pertes de capacités physiques et cognitives, du risque d'isolement et de leur besoin d'être protégées. Ils sont, de plus, envisagés comme de « bons locataires »

et de « bons administrés » car ils sont associés à une gestion locative facilitée. Cependant, la perte d'autonomie est perçue comme un risque et la frontière de l'action des bailleurs, qui considèrent leur activité d'acteurs de l'habitat et leur parc non adapté aux besoins que la perte d'autonomie entraînerait en termes d'aménagements et d'accompagnements.

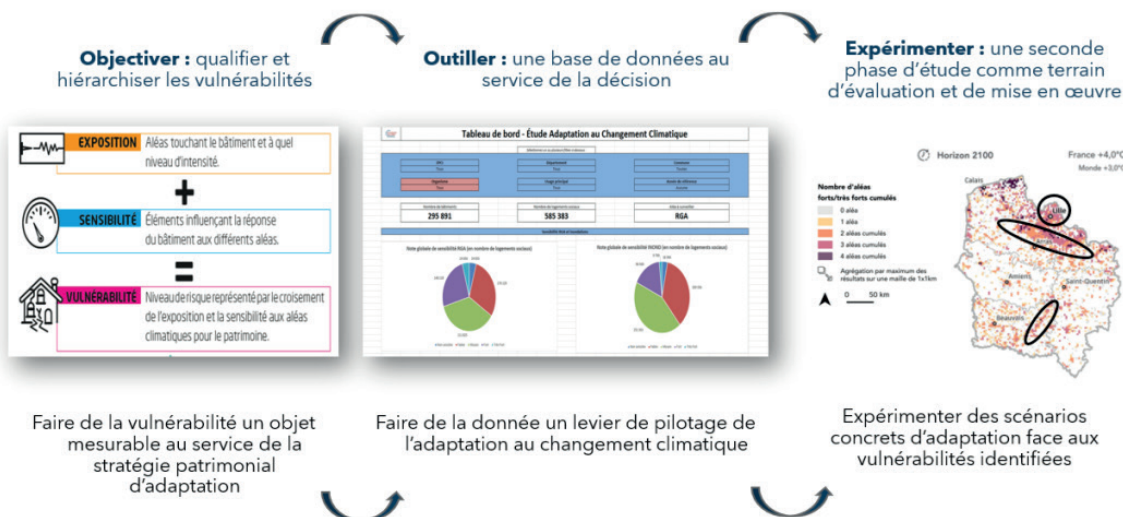
6 – « S'adapter pour mieux loger, l'habitat social face au changement climatique en Hauts-de-France »

Simon Rambour, Union Régionale pour l'Habitat

En synthèse

La mission déléguée a pour but d'objectiver, partager et structurer la connaissance sur la vulnérabilité du parc de logement social des Hauts-de-France face au changement climatique, afin de fournir aux bailleurs des données fiables et un socle commun d'aide à la décision pour l'action et le plaidoyer.

 **Evaluer la vulnérabilité pour transformer les pratiques**



7 – « Des outils de suivi : ‘Suivi trimestriel de la construction durable’ et ‘Mon Suivi Rénov’ »

Marie Mottelier, CERC (Cellule Économique Régionale de la Construction)

La CERC Hauts-de-France, observatoire régional du secteur de la construction, est une structure partenariale d'échanges et de concertation créé à l'initiative de l'État et des organismes représentant les professionnels de la construction.

MonSuiviRénov' est un outil de datavisualisation permettant de connaître la dynamique de rénovation énergétique des logements privés en région. Il donne accès à de nombreux indicateurs clés, tels que le déploiement des aides financières (MaPrimeRénov', éco-PTZ, CEE), l'accompagnement des ménages ou encore le nombre d'entreprises certifiées RGE. Ces indicateurs sont accompagnés de données de contexte comme le parc de logements (période de construction, étiquette DPE, ...) et l'activité économique du bâtiment (tissus d'entreprises). Disponible de l'échelle régionale à l'EPCI, MonSuiviRénov' offre aux collectivités un dispositif pour suivre la mise en œuvre des aides d'État sur leurs territoires.

Le second outil de datavisualisation dédié au suivi de la construction durable permet de suivre les labellisations énergétiques et les certifications environnementales. Ce suivi concerne aussi bien les logements neufs que les bâtiments non résidentiels neufs, aux niveaux régional et départemental.

Ces labels et certifications garantissent une performance des nouveaux bâtiments, tant en termes de consommation d'énergie, de qualité de vie (luminosité naturelle, acoustique, qualité de l'air intérieur...) que d'impact environnemental (cycle de vie, impact carbone...).

Pour en savoir plus, retrouvez les présentations en ligne



Retrouvez l'actualité de Piver :

www.piver-hauts-de-france.org

contact@piver-hauts-de-france.org

[@piver_hdf - https://urlz.fr/8UWz](https://urlz.fr/8UWz)

